

Vista viole les règles européennes selon les concurrents de Microsoft

Microsoft sera-t-il encore une fois accusé d'abus de position dominante pour son nouveau Vista. Déjà condamné en 2004 à près de 500 millions de dollars pour pratiques anti-concurrentielles avec Windows XP, l'éditeur pourrait à nouveau être poursuivi au niveau européen pour des pratiques similaires.

Dans un communiqué, le Comité européen pour les systèmes interopérables (Ecis), composé entre autres d'Oracle, Nokia, Sun, RedHat et IBM, estime que Vista enfreint la réglementation européenne en matière de concurrence. « *Les mêmes pratiques qui ont été jugées illégales par la Commission il y a trois ans sont à présent mises en oeuvre dans Vista* ». Une plainte avait d'ailleurs déjà été déposée en 2006.

« *Avec Vista, Microsoft a clairement choisi d'ignorer les principes fondamentaux de la décision prise par la Commission européenne en mars 2004* », poursuit l'Ecis.

Le Comité épingle les carences d'interopérabilité de Vista, d'Office 2007 et de Loghorns (la version 'Server' de Vista qui sera lancée courant 2007).

L'Ecis reproche par exemple à Microsoft de privilégier Open XML au détriment d'Open Document (ODF). Malgré les outils de conversion proposés par Microsoft (un convertisseur ODF-Open XML), le Comité estime que Microsoft préserve son monopole.

Une position qui est à peu près partagée par les commissaires européens. Alors que le dossier de 2004 n'est pas encore bouclé (la Commission réclame toujours des éléments techniques à l'éditeur), la Commission a prévenu Microsoft qu'il ne pourrait **pas vendre Windows Vista** en Europe s'il incluait certains éléments 'maison' dans la sécurité ou dans la recherche. « *Nous sommes préoccupés par la possibilité que le prochain système d'exploitation Vista comprenne plusieurs éléments qui sont actuellement disponibles séparément chez Microsoft ou d'autres sociétés* », avait déclaré le porte-parole de la Commission Jonathan Todd.

Dans un communiqué, Microsoft affirme avoir modifié son nouveau système d'exploitation à l'issue d'un « *dialogue constructif* » avec la Commission européenne.

« *Microsoft a accepté d'apporter un certain nombre de changements à Windows Vista en réponse aux indications que le groupe a reçues de la Commission européenne* », explique Brad Smith, principal avocat du numéro un mondial des logiciels. L'éditeur ne donne pas de précisions sur ces changements mais on se doute qu'ils concernent la recherche et la sécurité. Ainsi, le moteur maison de Microsoft 'Live Search' ne sera pas proposé par défaut dans IE7.

Dans un communiqué distinct, la CE fait savoir qu'elle surveillera de près les effets de Vista sur le marché et prêtera une attention particulière aux éventuelles plaintes. Qui n'ont pas manqué d'être déposées.